



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la MRC du Haut-Saint-François tenue le mercredi 21 janvier 2026 à 19 heures et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Nathalie Bresse, Ascot Corner	Denis Savage, Bury
Denis Dion, Chartierville	Daphné Raymond, Cookshire-Eaton
Mariane Paré, Dudswell	Guillaume Landry, East Angus
Bertrand Prévost, Hampden	Johanne Delage, La Patrie
Caroline Poirier, Lingwick	Robert Asselin, Newport
André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton	Sylvie Dubé, Scotstown
Eugène Gagné, Weedon	Pierre Reid, Westbury

Tous formant quorum sous la présidence du préfet Robert G. Roy.

Ainsi que : Rémi Vachon, directeur général et greffier-trésorier
 Diane Lafrance, adjointe à la direction et au greffe

Priorités d'intervention FRR – Volet 2

RÉSOLUTION N° 2026-01-015

CONSIDÉRANT le rapport des priorités d'intervention 2025-2026 pour le Fonds Région et Ruralité (FRR) – Volet 2 faisant partie intégrante de la présente résolution;

CONSIDÉRANT QUE les priorités pour le développement économique ont été élaborées à partir du Plan d'Action Local pour l'Économie et l'Emploi (PALEE);

CONSIDÉRANT QUE les priorités pour les projets structurants et le développement des collectivités sont basées sur les plans de développement municipaux de nos 14 municipalités;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Bertrand Prévost, **IL EST RÉSOLU**

QUE les priorités d'intervention 2025-2026 pour le Fonds Région et Ruralité (FRR) – Volet 2 soient adoptées.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
Sous réserve des approbations
Ce 22 janvier 2026


Rémi Vachon
Directeur général et greffier-trésorier


Robert G. Roy, préfet



MRC du Haut-Saint-François

Fonds Région et Ruralité volet 2 (FRR)

Priorités annuelles d'Intervention

2025-2026



Vous trouverez dans ce document les différentes priorités d'intervention pour le développement de notre MRC, dans le cadre du Fonds Région et Ruralité (FRR), volet 2. Le développement d'un territoire étant un processus à long terme, notre MRC a décidé de renouveler pour la période en cours les priorités de l'année précédente.

Ces priorités se veulent les guides supportant l'analyse des projets et actions qui seront menés dans le cadre du FRR. Sans être restrictives, elles visent à permettre de situer les principaux cadres d'intervention définis par nos besoins de développement.

Ces priorités se divisent en deux grandes catégories, soit :

- A- Priorités pour le développement économique
- B- Priorités pour les projets structurants et le développement des collectivités

Ces priorités ont été élaborées à partir de notre Plan d'Action Local pour l'Économie et l'Emploi (PALEE), pour la partie A; pour la partie B, les priorités sont basées sur les plans de développement municipaux de nos 14 municipalités.

Ces priorités seront mises à jour de façon régulière, en collaboration avec tous les intervenants du milieu, et ce pour permettre une utilisation optimale des ressources de développement accordées à notre MRC.

Sincères salutations,



Robert Roy

Préfet

A- Priorités pour le développement économique

1. Services aux entreprises

Les services aux entreprises sont une priorité importante sur notre territoire, car celles-ci sont les principaux moteurs de développement économique. Ils doivent bénéficier de l'accompagnement maximal pour le développement de leurs projets de développement, tant au niveau technique que financier. Le démarrage de nouvelles entreprises, de tous secteurs et de toutes dimensions, est aussi une partie importante de notre stratégie de développement.

Voici en gros les interventions priorisées au niveau de ce service :

- Appui au développement du plan d'affaire
- Aide aux prévisions financières
- Aides remboursables et non remboursables pour les projets d'entreprise
- Accompagnement dans les démarches de financement
- Analyse coûts-bénéfice dans l'élaboration de projets
- Accompagnement dans les processus de relève
- Appui au réseautage
- Mise en valeur des espaces industriels

De plus, les promoteurs seront orientés, lorsque pertinent, vers les services de deuxième ligne disponibles, et apportant une expertise supplémentaire à celle disponible au niveau local, notamment par l'entremise des services suivants :

- Défi Innovation
- Carrefour Québec International (exportations)
- Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie
- Centre de transfert d'entreprise (CTEQ)

Finalement, la sensibilisation à l'entrepreneuriat et la promotion de l'amélioration des qualités entrepreneuriales au sein des entreprises de notre territoire seront aussi visés, en fonction des ressources disponibles et des projets présentés.

2. Projets de développement économique

Notre CLD, en collaboration étroite avec les intervenants du milieu, a identifié dans son PALÉE certains projets prioritaires, qui sont au cœur de notre stratégie de développement économique. Les détails de ce plan sont disponibles sur le site du CLD, à l'adresse www.cldhsf.com.

Les principaux projets de développement et de diversification sont associés à des « poumons locaux », qui sont en fait des pôles de développement offrant un potentiel particulier. Les principaux « poumons » en développement sont les suivants :

- Valoris – centre de tri et le parc éco-industriel de Bury;
- Aéroport de Sherbrooke, et les projets s'y rattachant;
- Massif du Mont Mégantic;

Voici les principaux projets priorisés dans ce plan :

1	Écoparc industriel de Bury
2	Centre en sûreté ALERTE – AIRPOLE (Aéroport de Sherbrooke)
3	Parc aéro-industriel (Aéroport de Sherbrooke)
4	Vols commerciaux (Aéroport de Sherbrooke)
5	Motels industriels – Analyse des besoins et opportunités de développement
6	Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et suites
7	Développement de l'hébergement, carrefours 112/253/214
8	Chemin des Cantons – maximisation des retombées économiques
9	Pôle commercial – carrefours 112/253/214
10	Produits extractibles des PFNL
11	Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) – éducation/formation en entreprise
12	Parc du Marécage des Scots – appui aux démarches pour le statut de parc régional
13	Développement du secteur de Franceville du PNMM
14	Chemin des cantons –Réseau des SHED
15	Route des sommets – Bonification de la route et des commerces/services sur notre territoire
16	Cœur villageois de Cookshire-Eaton
17	Cœur villageois de Scotstown
18	Développement piste cyclable Québec Central

B - Priorités pour les projets structurants et le développement des collectivités

Dans notre MRC, chacune des municipalités a mis en place une équipe locale de développement (élus, citoyens, fonctionnaires) lui permettant d'entreprendre un processus collectif de planification de leur développement.

La démarche vise à la prise en charge par les milieux locaux de leur développement, et l'appui à une organisation locale et structurée de leur développement. Chaque municipalité a donc un « plan stratégique de développement » qui guide ses actions. Ce dernier tend à contribuer au développement local, mais aussi au développement de la communauté du Haut-Saint-François. L'ensemble de ces plans composent nos priorités régionales en termes de projets structurants et de développement des collectivités.

De plus, tous les intervenants en développement se joignent aux municipalités dans un vaste chantier, la « Démarche Globale Intégrée », qui vise la définition claire des enjeux de développement, et la coordination des actions autour des priorités municipales.

Voici, de façon globale et non restrictive, quelques éléments importants de l'ensemble de ces plans :

Rétention et attraction de population

- Cadre de vie : patrimoine bâti et paysager
- Accès aux logements
- Services de proximité
- Appuyer le développement résidentiel et l'accès à la propriété
- Développer le positionnement « Éco-village » et les saines habitudes de vie

Milieu de vie

- Entraide, sentiment d'appartenance et fierté
- Maintien et augmentation de l'implication citoyenne
- Conservation du patrimoine naturel, de l'environnement de la nature
- Diversifier l'offre de loisirs et culturelle
- Améliorer les communications

Économie

- Maintenir et créer des emplois intéressants et avec de bonnes conditions
- Appuyer le développement récrétouristique
- Développer l'entrepreneuriat par le travail autonome
- Encourager le développement industriel et commercial
- Encourager les développements dans le secteur agricole et forestier